

COMPAGNIE

de  
UNITE

BT

C.U: PV N°104/2003

Pièce 01 Feuille 01

**ANALYSE & REFERENCES :**

Objet : Signalement par monsieur L F d'un phénomène spatial non identifié constaté à

Période des faits : FEVRIER, MARS, AVRIL, MAI 2003

Nous soussignés, D F , adjudant, Officier de police judiciaire,  
commandant la brigade d'

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la  
Gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes ce jour, 13 mai 2003 à 14 heures

**PREAMBULE**

A partir du 16 février 2003, monsieur L F , négociant en récupération de  
métaux spéciaux de l'aéronautique, domicilié au  
à téléphoné à plusieurs reprises la nuit , afin de signaler des faisceaux de lumière.  
A partir du mois de mars 2003, il a commencé à parler d'extra-terrestres.

**EXPOSE DES FAITS**

Depuis le mois de février 2003, la nuit , monsieur L voit des objets venant du ciel atterrir  
à proximité de sa maison. Le 08 mars 2003, un gros projecteur a balayé le champ situé juste  
derrière sa maison. Aucune trace n'est visible au sol. Lors de plusieurs services de nuit, nous  
avons accompagné monsieur L mais rien de spécial n'a été constaté.

**ENQUETE**

Au cours de différents services nocturnes, effectués avec le gendarme E P de  
notre unité, nous avons remarqué une étoile fixe , plus lumineuse que les autres, que l'on situait  
approximativement au sud ouest de notre circonscription au niveau de la chaîne des  
Cette « étoile », observée à la jumelle avait des reflets triangulaires de différentes couleurs, en  
particulier du vert du rouge et du jaune. Aucune photographie ne pouvait être prise avec les  
moyens dont nous disposons.

Ce serait cette « étoile » que monsieur L et son épouse auraient vu descendre à plusieurs  
reprises derrière chez eux.

L'enquêteur

01	Mme la Sous-Préfete	Date de Cloture	Transmis le
1	M. le Monsieur le Général commandant la Région Aérienne	13/05/2003	13 MAI 2003
2	Direction de la Gendarmerie Nationale. Bureau Renseignement Situation		
1	Archives BT	(Signatures)	

Madame L , ne voulant pas que l'on pense qu'elle a des visions, n'a pas souhaité témoigner. Elle a demandé à son mari de ne plus nous appeler après avoir fait sa déposition.

L'audition de monsieur L F fait l'objet de la pièce N° 02. Il décrit ce qu'il a remarqué. Il est à noter que les déplacements de lumière qu'il observe sont lents.

Nous nous sommes rendus plusieurs fois sur les lieux, accompagnés ou non de monsieur L mais nous n'avons rien constaté. Les voisins n'ont jamais rien vu ou entendu. Ils nous ont quand même signalé que des hélicoptères venaient parfois la nuit, côté commune de mais ils n'en ont pas vu depuis plusieurs mois.

La maison de monsieur L est située sur une colline assez isolée, aucune source de lumière ou de bruit parasite ne vient gêner l'observation du ciel.

Lors des périodes d'observation du ciel que nous avons passé avec monsieur L ce dernier a aisément identifié les avions de lignes et les hélicoptères qui sont passés à proximité. De plus, ayant travaillé sur les plates-formes pétrolières il est en mesure d'identifier parfaitement certains appareils.

L'article publié dans la presse locale est joint en annexe.

#### CLOTURE

Nous continuons nos observations au cours des services de nuits de l'unité. Monsieur L et ses voisins nous signaleront toute nouvelle venue d'hélicoptère sur le secteur de jour comme de nuit.

A le 13 mai 2003  
L'enquêteur

## ANALYSE &amp; REFERENCES :

Nous soussignés, D F , adjudant, Officier de police judiciaire,  
commandant la brigade d',

Vu les articles 16 à 19, 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Rapportons les opérations suivantes ;

## PERSONNE CONCERNEE

NOM & PRENOM (Pour une femme, toujours inscrire le nom de jeune fille, éventuellement suivi du nom d'épouse)

L F

DATE & LIEU DE NAISSANCE (Commune, Code département ou pays)

Nationalité (si étranger)

De nationalité française

FILIATION et SITUATION DE FAMILLE ( dans le cas où ces renseignements doivent être recueillis)

Marié(e)

ADRESSE COMPLETE (Bâtiment, escalier, rue commune, code postal et bureau distributeur, éventuellement n° de téléphone) profession

commerçant

## DECLARATION

Nous trouvant à  
entendons la personne dénommée ci-dessus, qui entendue séparément, nous déclare le lundi 24  
mars 2003 à 10 heures 26 minutes

« Je me présente aujourd'hui à votre unité car depuis le 16 février 2003, je constate des faits  
anormaux venant du ciel la nuit. Depuis une semaine cela arrive tous les soirs, je pense que ce  
sont des OVNI , hier soir il y avait même deux objets.

Je vais vous parler en premier de ce que j'ai vu samedi soir 22 mars 2003 et hier soir 23 mars  
2003.

Dans la nuit de samedi à dimanche vers 00 h00 , j'ai vu un objet qui descendait du ciel, au niveau  
des arbres cela éclairait beaucoup puis après à travers les arbres je ne voyait presque plus rien . Il  
n'y avait aucun bruit. Samedi j'ai même appelé du monde pour venir avec moi mais ils ont eu trop  
peur, leurs épouses leur ont interdit de venir.

Hier soir, entre 21 heures et 01 heures du matin, j'ai vu un objet qui venait du ciel qui éclairait  
beaucoup venir au même endroit que d'habitude, dans un bois à côté de chez moi. J'ai vu cela  
depuis ma grange où j'étais caché derrière le bois : Il y avait quelque chose qui ressemblait à une  
araignée. En haut il y avait 3 petites lumières et il y avait des choses qui descendaient depuis ces  
trois lumières et qui étaient également éclairé par des petites lumières. Puis un second engin est  
arrivé à côté de l'araignée. Je pense qu'ils se sont posés dans une clairière où le bois a été coupé il  
y a environ 1 an. Lorsque j'ai vu que « l'araignée » avançait vers moi j'ai bougé pour partir dans  
ma maison et l' « araignée » s'est arrêtée, elle a peut-être même reculé. Je ne suis pas resté pour  
regarder ce qui s'est passé après cela faisait déjà à deux heures que j'observais le phénomène.

La première fois que j'ai vu des lumières dans le bois , c'était au début du mois de février alors que  
je rentrais chez moi avec le camion, j'avais pensé à l'époque que c'était le voisin mais après le 16  
février 2003 vers 07 heures du matin j'ai bien vu quelque chose qui éclairait à côté de mon parc à  
métaux. Il y avait des lumières partout sur une hauteur de 3 ou 4 mètres et c'était fixe, j'ai appelé  
ma femme qui a vu la même chose que moi. Nous n'avons pas eu peur mais nous avons été  
surpris. Le phénomène a duré plus de 35 minutes. Le 08 mars 2003 vers 23 heures 40 alors que je  
me trouvais dans une dépendance de la maison, il y avait le clair de lune, j'ai ouvert la porte de la  
véranda et j'ai vu comme un projecteur très puissant qui a balayé le champ à côté de la maison  
jusqu'au palmes que j'ai à côté du jardin. Ce gros projecteur s'est arrêté, avec mon épouse nous  
sommes allés dans une autre pièce et nous avons alors vu quelque chose qui faisait au moins 10  
mètres de haut et qui était éclairé avec des petites lumières espacées. Nous avons eu peur et nous  
nous sommes enfermés. Même le chien qui était avec nous a eu peur est allé se cacher sous la  
table. J'ai téléphoné à la Gendarmerie pour signaler les faits.

Le 09 mars 2003, j'ai seulement vu 3 lumières au dessus des arbres, la même chose que ce que  
j'ai vu hier. Ce jour là je n'ai vu que les trois lumières. J'ai également vu des lumières dans le bois  
à 10 ou 15 mètres du sol vers 04 heures du matin plusieurs fois dans la semaine. Mis à part ma  
femme personne dans le voisinage n'a rien remarqué. Je vous répète qu'il n'y a pas du tout de  
bruit, seulement de la lumière.

Je pense avoir repéré l'endroit exact où ils se posent, mais pour le moment je n'ai pas trouvé de  
trace, il y a des épines.

La personne entendue

L'Officier de police judiciaire

J'ai téléphoné à monsieur V au centre spatial à et il m'a demandé d'essayer de filmer et d'appeler des voisins pour constater le phénomène.

Il y a une autre chose que je ne comprend pas, c'est qu'au moment où le phénomène se déroulait à côté de chez moi, j'ai également vu passer des avions de ligne au dessus et cela n'a pas effrayé l'OVNI qui était en train d'éclairer. Les avions de ligne passent beaucoup plus haut à beaucoup plus de 2000 mètres.

J'ai peur de filmer car pour filmer il faudrait que je m'approche trop près d'eux.

Sur interpellation : Tous les soirs il y a deux étoiles vers entre 19h45 et 20 heures à côté de chez moi. En fait ce ne sont pas des étoiles car cela éclaire beaucoup plus que le reste mais cela est haut, beaucoup plus haut que les avions de ligne. Puis il y en a une qui descend et qui disparaît, c'est peut-être celle là qui vient dans le bois. Cela met plus de deux heures pour descendre jusqu'au bois. Après je les perds de vue lorsque c'est dans le bois.

La seconde étoile de même forme reste en haut. Le matin j'ai l'impression que l'étoile qui reste s'est déplacée vers l'est.

J'habite à depuis que je suis né, je n'avais rien vu avant.

Au mois de décembre 2002, il y a un hélicoptère super frelon qui est venu dans les parages mais il y avait du bruit. J'ai travaillé sur les plate-forme pétrolières et je prenais souvent l'hélicoptère, je connais bien le bruit et la façon de se déplacer. Quand monsieur V m'a demandé si cela ne pouvait pas être un hélicoptère je lui ai répondu que non car je connais les hélicoptères. Je vois souvent l'hélicoptère du SAMU qui passe à moins de 100 mètres de la maison et je l'entend bien. Je répète que là, il n'y a vraiment aucun bruit. Je pense que l'idéal serait d'observer le phénomène avec une caméra infra-rouge qui pourrait être installée sur ma maison.

le lundi 24 mars 2003 à 11 heures et 15 minutes

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus. J'y persiste et je n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.-----

La personne entendue

L'Officier de police judiciaire

MYSTÈRE

Par trois fois, un habitant de ... a vu de drôles de lumières

# Les faisceaux de

L'homme a une quarantaine d'année, il est chef d'entreprise (dans récupération de métaux spéciaux dans l'aéronautique), il est marié et vit dans un village proche de

Plus précisément au hameau. Par trois fois, cet homme a vu des lumières insolites balayer sa propriété au cours des dernières semaines.

La propriété est dans une sorte de cul de sac, au bout d'un chemin sans issue : une maison joliment aménagée, des hangars qui abritent des camions, des aires de stockage de métaux... En serrant la maison, quelques haies récemment plantées et, plus loin, les restes d'un bois qui forment une sorte de barrière décharnée. C'est là, justement, que notre homme a vu les premières lumières : « C'était le 16 février, un dimanche. J'étais là, derrière ma maison, il était 7 heures. J'ai vu comme un énorme spot qui éclairait depuis le ciel, de haut en bas, sur quatre ou cinq mètres. Ça éclairait le haut des arbres. Cette lumière est venue frapper au ras de la haie. Elle est repartie, elle s'est fixée à l'aplomb des arbres. Une lumière vive. Au dessus d'elle, je ne voyais rien. Je n'entendais rien. Je suis resté figer. La lumière s'est éteinte à 7 h 35 »

Notre homme a téléphoné à la gendarmerie à : « Ils ne m'ont même pas pris mon nom. Ils m'ont dit qu'il fallait que je photographie la "chose", je crois qu'ils ne m'ont pas cru. »

Cette lumière subite, inconnue, revient sur le même terrain le 8 mars : « C'était un samedi, il était 23 h 40. Je suis sorti comme tous les soirs. Cette fois, toujours au-dessus du bois mais légèrement décalé, il y avait une dizaine de spots. Des lumières éblouissantes. Je ne sais pas ce "qu'ils" voulaient voir. J'avais, à ce moment-là, un gros stock de titane. C'est peut-être ça qui "les" attirait. Ma femme était avec moi, on avait peur. C'est peut-être l'armée ou je ne sais qui... J'avais ma caméra numérique, j'ai pas osé filmer, de peur "qu'ils" ne me voient. »

## DÉBUT DE PSYCHOSE

Notre observateur téléphone à nouveau à la gendarmerie : « Cette fois, ils ont pris mon identité, mes coordonnées et m'ont demandé de m'adresser à un certain Monsieur V

J est responsable au CNES (Centre national des études spatiales) du service des phénomènes rares aérospatiaux. « Lui aussi m'a dit de filmer ou de photographier. Que je ne risquais rien... facile à dire ! »

La dernière apparition lumineuse s'est produite dimanche dernier, le 16 mars : « Je venais de voir un film à la télé, poursuit cet entrepreneur inquiet même d'en parler. Il était 22 h 30, je suis sorti avec ma femme sur la terrasse. Au-dessus de nous, il y avait deux grosses étoiles qui brillaient plus que d'ordinaire. À 0 h 30, l'une d'elle est partie très rapidement. En face de nous, sur le

bois, trois spots cette fois, espacés d'une dizaine de mètres les uns des autres. Toujours pas de bruit. L'engin devait être énorme. On ne le voyait pas. Avec ma femme, on s'est caché sous la véranda pour pas "qu'ils" se sentent observés. » L'homme n'est pas rassuré : « Même le chien a fuit en voyant ça. Il tremblait sous la table. Il n'a même pas aboyé. Ces lumières qui ratisent le champ, jusqu'à la maison. J'ai des spots devant chez moi, ils font 2.000 watts chacun. Mais là, c'était bien plus puissant. Avec ma femme, on commence à avoir vraiment peur. Qu'est-ce "qu'ils" nous veulent ? Vous en pensez quoi-vous ? Qu'est-ce qu'on doit faire ? Vous savez, j'aurai préféré ne jamais rien voir. »

Il est clair que toute la lumière sur ces histoires devra être faite. ■



■ Ce montre le lieu où des lumières vives balayent son champ au dessus des arbres.

## « Il faut prendre au sérieux ces apparitions »

J V est responsable du service des phénomènes rares aérospatiaux au sein du CNES (Centre national d'études spatiales) à . C'est à ce titre que nous l'avons joint. Pour lui, chaque observation présente un intérêt : « Les phénomènes observés par ce doivent être vérifiées. Il est clair que nous de-

vons établir un recoupement avec le témoignage de voisins, de proches, d'autres personnes qui, au même moment, auraient aperçu les mêmes lumières. Ce monsieur devrait, lorsque ses phénomènes se produisent, appeler d'autres observateurs qui puissent corroborer ses dires. Il pourrait aussi prendre des photos, filmer. En tout état de

cause, il faut surtout ne pas négliger ce genre de témoignage.

» Récemment à , près de , un homme du village avait vu tomber des mousses du ciel. Tout le monde le prenait pour un fou. À la fin, son histoire s'est avérée tout à fait réel. » Pour ce qui est de l'explication espérée ensuite... Nous nous efforçons d'apporter des réponses. » ■

aperçues dans le ciel de drôles de lumières